

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Nom du produit : SCR OPTIMUM - PART I**

Code ISIN : FR0012453348

**Initiateur du produit : Financière ARBEVEL**

Contacts : Site internet : [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Appelez le 01 56 59 21 42 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Financière ARBEVEL est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-111 (la "Société de Gestion").

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2023.

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : SCR OPTIMUM - PART I est un FCP

Durée : 99 ans

Objectifs : L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. SCR OPTIMUM a pour objectif la réalisation d'une performance décorrélée par rapport aux marchés des actions européennes sur la durée de placement recommandée.

Dans ce cadre, l'objectif de l'OPCVM est de réaliser par la mise en œuvre d'une stratégie long/short sur actions, une performance décorrélée par rapport aux marchés des actions européennes, nette de frais fixes de gestion supérieure à un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composite constitué de 5% CAC 40 dividendes réinvestis + 30% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 1-3 Y + 65% €STR Capitalisé, sur une durée de placement recommandée minimale de 2 ans.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

La stratégie développée par l'OPCVM est une stratégie d'arbitrage via l'analyse fondamentale des sociétés de la zone euro selon le double critère de l'analyse financière et de l'analyse technique : il s'agit de tirer profit de l'écart de potentiel de performance entre une valeur ou un indice national/européen.

L'OPCVM est spécialisé dans la prise de positions simultanées à l'achat - dites positions longues ou « long » - et à la vente - dites positions courtes ou « short » - sur des actions libellées en euro de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs géographiques et de tous secteurs économiques cotées sur des grands marchés internationaux.

Le gérant met en place des positions d'arbitrage comme suit :

- il prend des positions « long » sur des actions, lorsqu'il considère que des sociétés sont sous-évaluées par le marché ;

- il prend des positions « short » en prenant des positions vendeuses sur actions ou indices actions, lorsqu'il considère que des sociétés sont, au contraire, surévaluées par le marché ou que les indices sous performeront les positions longues;

Le portefeuille est réparti en 2 blocs :

- Les positions acheteuses sont prises sur les actions dont la sélection repose sur une analyse « top-down » (par exemple l'analyse économique) et « bottom-up » (par exemple l'analyse financière).

- Les positions vendeuses sont prises au travers de contrats financiers à terme (contrats futures sur indices ou options) sectoriels ou nationaux.

Le gérant s'attachera cependant, en tout temps et autant que possible, à équilibrer, dans le montant des capitaux engagés, les positions acheteuses et vendeuses en portefeuille telles que décrites ci-avant pour que la somme de celles-ci soit la plus proche de zéro.

L'exposition brute générée par les positions de l'actif et du hors bilan (addition en valeur absolue des positions « long » et « short » sans compensation des positions) au risque des marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations (petites capitalisations comprises) et de tous les secteurs, sera comprise entre 140 et 200% de son actif net.

Son exposition nette au risque de marché actions (positions à l'achat diminuées des positions à la vente, en tenant compte de l'ensemble des positions physiques ou dérivées est comprise entre - 10% et + 10% de son actif net. Le fond SCR OPTIMUM prend donc peu de pari directionnel sur l'évolution du marché lui-même, ce qui explique sa faible corrélation aux indices actions.

Le FCP peut également être exposé jusqu'à 20% de son actif en instruments de taux d'émetteurs souverains, publics, privés, (titres de créance et instruments du marché monétaire) de l'OCDE (hors pays émergents) ayant une notation égale ou supérieure à « Investment Grade » selon l'analyse crédit effectuée par la société de gestion.

La fourchette de sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +3.

L'OPCVM fera l'objet d'une couverture systématique et totale du risque de change.

Le fonds pourra intervenir sur des contrats financiers et des titres intégrant des dérivés simples en couverture et/ou en exposition du risque action et du risque de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne pourraient pas supporter une perte en capital. Le produit n'offre pas de garantie en capital.

Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui cherchent une préservation de leur capital ou le versement de revenus. Il s'adresse aux investisseurs qui ont pour objectif une croissance de leur capital.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de la période de détention recommandée.

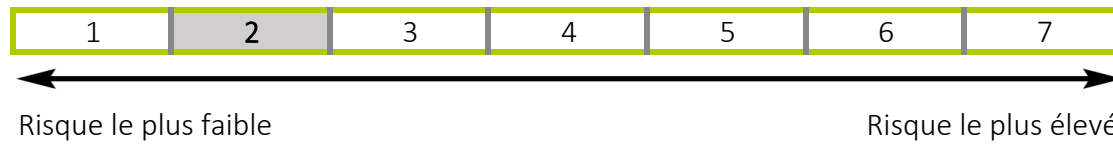
Assurance : Non applicable

Dépositaire : CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL – 20, rue de la Baume – 75008 PARIS.  
Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les principaux risques du produit sont : risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés.

Vous pouvez obtenir plus d'informations dans le prospectus mis à disposition sur : [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (5% CAC 40 dividendes réinvestis + 30% FTSE MTS 1-3ans + 65% €STR Capitalisé) entre 2012 et 2022.

Période de détention recommandée :		2 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 159 EUR	8 529 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,41%	-7,65%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 191 EUR	9 746 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,09%	-1,28%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 128 EUR	10 099 EUR
	Rendement annuel moyen	1,28%	0,49%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 633 EUR	10 683 EUR
	Rendement annuel moyen	6,33%	3,36%

## QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Financière ARBEVEL est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. A ce titre, Financière ARBEVEL doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres réglementaires.

La défaillance de Financière ARBEVEL ne devrait pas avoir d'incidence sur les actifs du Fonds et donc sur le Produit dans la mesure où le Fonds dispose de comptes bancaires ouverts à son nom dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds).

En revanche, l'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. Nous rappelons qu'un investissement dans le Produit présente un risque et l'investisseur peut perdre l'intégralité de son investissement.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	83 EUR	168 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,8%	0,8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,3% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction.

### Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	60 EUR
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	5 EUR

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans.

Les ordres de souscription et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré à 11 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de la période de détention recommandée.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le produit ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante : [investisseurs@arbevel.com](mailto:investisseurs@arbevel.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : 20 rue de la Baume, 75008, Paris.

Les informations relatives à la procédure de traitement des réclamations de Financière ARBEVEL est mise gratuitement à disposition des investisseurs sur simple demande.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles sur le site internet de Financière ARBEVEL à l'adresse suivante : <https://www.arbevel.com/fr/nos-fonds/scr-optimum>.